



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE de HOUDAN

Affaire suivie par :

Irène DUARTE, Secrétariat Général
secretariat@villehoudan.fr

Monsieur Jean-Marie TETART

Maire de Houdan

A

Mesdames et Messieurs

les Conseillers Municipaux

Houdan, le mardi 24 juin 2025

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convoquer à une réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Mardi 1er juillet 2025 à 20 heures 30
Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

- **PRÉSENTATION DES DÉCISIONS DU MAIRE DU 22 MAI 2025 AU 19 JUIN 2025.**
- **APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 3 JUIN 2025.**

***Rappel quorum :** Comme le stipule l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente d'où l'importance que le quorum soit atteint.*

1. FINANCES :

- Décision modificative n° 1 sur le budget principal 2025 de la ville,
- Demande de subvention pour la restauration des façades, des arases et de l'installation d'un paratonnerre au Donjon auprès du Conseil Régional Ile-de-France,
- Renouvellement de la demande de subvention au titre de l'entretien du patrimoine rural – planification des travaux 2025 de l'église.

2. COMMANDE PUBLIQUE :

- Consultation 2025 – 001 – Maîtrise d'œuvre pour les travaux de restauration de l'Eglise de Houdan : Attribution.

3. URBANISME :

- Passage en agglomération d'un tronçon de RD 912 après aménagement dans le cadre de l'urbanisation « Domaine des Longs Champs ».

4. RESSOURCES HUMAINES :

- Création d'un poste d'Ingénieur Principal et consolidation du tableau des effectifs.

5. AFFAIRES SCOLAIRES :

- Extension des horaires de la garderie et révision des tarifs.

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Marie TETART
Maire



Publié le 24/06/2025